

Transport aérien de sacs d'avalanche à cartouche (Équipé du système Alpride 1.0 ou 2.0)

Veillez tenir compte des conseils suivants :

Veillez prévenir la compagnie aérienne au moins **24 heures** avant le départ pour l'informer que vous voyagerez avec un équipement de sécurité anti-avalanche.

Préparez le système pour le voyage : Dévissez les cartouches et désarmer le ressort principal en tirant sur la poignée de déclenchement, puis réinsérez les cartouches dans les supports prévus à cet effet et fermez la pochette zippée. Le système est prêt pour le transport et ne peut se déclencher accidentellement.

Imprimer et inclure l'extrait actuel du tableau 2.3A de l'IATA avec les instructions de sécurité pour les cartouches de Co2 et d'Argon (Fiche de données de sécurité pour les cartouches (MSDS) disponible sur notre site web). Il est recommandé d'avoir ces documents sur soi en plus des documents de voyage.

Selon le tableau 2.3A de l'IATA, le sac à dos peut être transporté en bagage à main ou en bagage enregistré, **mais nous recommandons vivement de transporter le sac à dos d'avalanche comme bagage à main.**

IMPORTANT : Dès votre arrivée préparez votre sac à dos pour utilisation. Réarmez le ressort principal du système airbag (attention, toujours armer le ressort sans les cartouches), puis revissez les cartouches sur le système.

Préparez votre système et les documents nécessaires pour le voyage de retour.

Liens vers des informations actuelles et téléchargements de documents :

IATA Website – Passenger Dangerous Goods Corner

IATA Tabelle 2.3A

Fiches de données de sécurité Co2 pour cartouches système 1.0/2.0

Fiches de données de sécurité Argon pour cartouches système 1.0/2.0

<https://www.alpride.com/user-manual?lang=fr>